

ANNEXE 2

Championnat de Ligue Handivoile Miniji et Hansa

Cahier des charges pour le club organisateur d'une épreuve sur Miniji et Hansa

L'organisateur d'une régata doit mettre à disposition :

- Une équipe d'arbitres composée d'un comité de course et d'un comité de réclamation selon les règles FFVoile
- Un nombre de bateaux de sécurité suffisant en fonction du nombre de concurrents et des conditions météorologiques (cf règlement technique FFVoile).
- Il veillera à ce que les pontons soient compatibles avec les bateaux, très bas sur l'eau et qu'ils permettent un accès aisé pour les barreurs handicapés, notamment ceux se déplaçant en fauteuil roulant.
- Il s'assurera de la proximité de toilettes accessibles aux personnes en fauteuil.
- Il lui est demandé de mettre à disposition, des bénévoles, dans la mesure du possible, pour aider la mise à l'eau des bateaux et à l'embarquement des handicapés nécessitant une aide.
- Il doit prévoir les récompenses et privilégier la convivialité.

Qualifications aux Championnats de France Handivoile

Le championnat de France HandiVoile est open. Il se court sur les supports Miniji, Hansa 2.03 et 3.03.

Le championnat est ouvert aux coureurs âgés au minimum de 14 ans au 31 décembre de l'année du championnat.